

CET IMPRIMÉ EST À UTILISER A PLAT OUVERT



Comité territorial de Rugby
FLANDRES
PLACE CADET ROUSSEL
59650 VILLENEUVE D'ASQ
Tél. 03 20 19 02 60

FEUILLE DE MATCH

Date de la
rencontre

13/01/10

Club organisateur

R.C. BIEULE

Division ou catégorie

6ème équipe

Poule

Tél. :

COMPOSITION DES EQUIPES

OBLIGATION d'encercler les numéros des joueurs remplaçants autorisés à évoluer aux postes de 1^{ère} ligne et d'indiquer en marge leur capacité à évoluer aux postes de « pilier gauche » (G), « talonneur » (T) et « pilier droit » (D).

A	Equipe : R.C. BIEULE			(*) Couleur de licence	B	Equipe : R.C. BIEULE			(*) Couleur de licence
	N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O B/J B		N°	NOM (lettres capitales)	N° de licence	O B/J B
G	①	TOMCZAK	1985091752210	X		①	BOUDON	1977011316281	X
T	②	CARLUCK	1991201636773	X		②	YOUNG MUR	1992091651959	X
GD	③	LECLERCQ	1991201629161	X		③	RIVIERE	1996091525722	X
	4	SAVAGE	1996041679452	X		4	VERGEOVAL	1987061712165	X
	5	JAUQUET	1986191530299	X		5	DISCHAMPS	1990101527011	X
	6	HUTIN	1993051512152	X		6	VARIOTTEAU	1953101531279	X
	7	FOSSAERT	1993061345778	X		7	GIGONNEAU A.	1990071529341	X
	8	THIULAINÉ	198305107655	X		8	ISRAEL	1986071536222	X
	9	LECLERC	1989051229176	X		9	LELLOND	1986011527714	X
	10	STEVENART	1993051624610	X		10	DASTY	1979021057129	X
	11	DALQUIER	197710731219	X		11	BEAUCER	1996101336575	X
	12	DEBRUN	1994061478215	X		12	DORSINELLOS	1982111520207	X
	13	NATTIER	1991091252237	X		13	GRADOFFEUR	1992071565092	X
	14	REUGLIX	198101066900	X		14	GIGONNAIA	1990091529731	X
	15	TRICOLLET	199204135119	X		15	PRUDHAT	1995121692253	X
	16	GOBANX	1990071322511	X		16			
	17	LEGROS	196810162221	X		17			
	18	PP. WOST	1992041160232	X		18	MALLUE	1985051530031	X
	19	COLLET	197905105151	X		19			
	20	LEDOUX	198911125882	X		20			
	21					21	CAYET	199203162461	X
	22					22	DAVIS	197309181861	X
Capitaine		DALQUIER	N° 11	Total 5 15		Capitaine	ISRAEL	N° 8	Total 2 11

(*) Face à chaque numéro, nom et numéro de licence de joueur, mettre une croix dans la case correspondant à la mention de couleur de la licence (O = orange - B/J = blanche/jaune - B = blanche), puis effectuer le total par colonne.

QUATRE PERSONNES ADMISES SUR LE BANC DE TOUCHE

A	NOM (lettres capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	NOM (lettres capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
Entraîneur(s)	COISSET Stéphane	1979051057516	Entraîneur(s)	POUCHY Guy	1979021037779
Soigneur	DURANT FRANCOIS	19940102172862	Soigneur		
Adjoint-terrain	LEDYK Jean Paul	1958051281661	Adjoint-terrain	TON David	1996021534777
Médecin *			Médecin *		

* En cas de non-présence physique d'un Médecin, porter les coordonnées téléphoniques du Médecin de garde :

JUGES DE TOUCHE

Nom : ROBIAUX	Prénom : Sébastien	Nom : CAYET	Prénom : Sébastien
Tél. :	N° licence : 1990071323521	Tél. :	N° licence : 199203162461

DIRIGEANT DÉLÉGUÉ⁽²⁾ AUX OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

(2) de l'association organisatrice : R.C. BIEULE	Nom du dirigeant : HILLIE	Prénom : Bertrand	N° de licence : 1991051926857
--	---------------------------	-------------------	-------------------------------

VISAS DES RÉDACTEURS DE LA FEUILLE DE MATCH AVANT LE COUP D'ENVOI

Nom : DANT	Prénom : Frédéric	Nom : ETIEN	Prénom : David
Fonction : DAT		Fonction : Directeur	
Signature :	N° licence : 1996021112960	Signature :	N° licence : 1974021534796

COMPÉTITIONS TERRITORIALES

N° de rencontre : 201314 RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations, du délégué sportif ou du directeur de match

	Comité territorial de Rugby FLANDRES PLACE CADET ROUSSEL 59650 VILLENEUVE D'ASQ Tél. 03 20 19 02 60	RAPPORT D'ARBITRE		Date de la rencontre 13.04.14	Club organisateur RC Thieulain	Division ou catégorie Lémosse	Poule
Arbitre NOM WESTRELIN	Licencié capacitaire NOM J.-Tanguy	Prénom FL	Comité N° licence 1966101796615	Tél. 1328696501	Tél.	Tél.	
Délégué sportif ou directeur de match							

A Equipe : RC Thieulain RÉSULTAT DU MATCH B Equipe : XV ABBEVILLE

Eléments du score	Nombre	Valeur	Points	L'équipe	Eléments du score	Nombre	Valeur	Points
Essai	1	5	5	a battu / a fait match nul avec	Essai	4	5	20
But après essai	2			l'équipe	But après essai	2	2	6
But de pénalité	3			par	But de pénalité	1	3	3
Drop-goal	3			à	Drop-goal			
TOTAL		5			TOTAL			27

* Bien vérifier l'exactitude du résultat

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom (nom en capitales d'imprimerie)	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée		
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Indiscipline	Autres motifs (mettre une croix)
	NE PAS RETENIR LA CARTE	DE QUALIFICATION				- Action ou voies de fait contre un officiel - Jeu dangereux - Brutalité - Infractions verbales et provocations envers l'adversaire - Non respect des obligations de fonction

MATCH ARRÊTÉ	BAGARRE(S)*	DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS
A la minute	<input type="checkbox"/> A la et et minute <input type="checkbox"/> Avant ou après le match (barrer la mention inutile)	Nature : Responsabilité :
Equipe(s) à l'origine : Equipe(s) à l'origine :	Equipe(s) à l'origine :	<input type="checkbox"/> Avant le match <input type="checkbox"/> Pendant le match <input type="checkbox"/> Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH	Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent
<input type="checkbox"/> Normal <input type="checkbox"/> Heurté * <input type="checkbox"/> Violent *

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire au verso)

RECLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Déposée : <input type="checkbox"/> avant le match <input type="checkbox"/> après le match	Somme versée (caution) :	Somme versée (caution) :
Motif :	Motif :		

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :	Motif :		

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A	Equipe :	Arbitre	B	Equipe :
Nom :	Prénom :	Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)	Nom :	Prénom :
Fonction :		Equipe A :	Fonction :	
N° de licence :		Equipe B :	N° de licence :	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature	Signature	Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »	Signature

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.